

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 24 septembre 2014 à 9 h 30  
« Consommation et épargne des retraités »

<b>Document N°6</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

## **Qui épargne ? Qui désépargne ?**

*Bertrand Garbinti (INSEE-CREST) et Pierre Lamarche (INSEE)  
Les revenus et le patrimoine des ménages - Insee Références - édition 2014*



## Qui épargne ? Qui désépargne ?

Bertrand Garbinti et Pierre Lamarche\*

En 2009, la moitié des ménages français ont épargné plus de 13 % de leurs revenus. Les comportements d'épargne sont cependant très différents selon les caractéristiques des ménages. Ainsi, le taux d'épargne augmente avec le revenu : négatif pour les ménages les plus modestes, il représente plus d'un tiers des revenus pour les ménages les plus aisés. Les taux d'épargne sont par ailleurs plus dispersés pour les plus modestes que pour les plus aisés. À niveau de revenu donné, les plus jeunes et les plus âgés épargnent moins. C'est également le cas des familles avec plus de 2 enfants. Les locataires ont des taux d'épargne, en général faibles, mais très dispersés. Enfin, si les taux d'épargne sont globalement croissants avec le niveau de patrimoine, ceci est dû avant tout au fait que haut niveau de revenu et patrimoine élevé vont souvent de pair. À revenu donné, un ménage avec un fort patrimoine épargne plutôt un peu moins qu'un ménage qui en a peu. Lorsqu'ils en ont les moyens, les ménages épargnent pour différentes raisons. Ce peut être en prévision d'une baisse de leurs revenus, qu'elle soit accidentelle (motif de précaution) ou prévisible, liée à la retraite par exemple (motif de cycle de vie). Cette épargne peut également être effectuée en vue de réaliser un investissement ou de gros achats. Enfin, transmettre un patrimoine à ses descendants peut constituer un motif d'épargne supplémentaire.

En 2009, l'enquête Patrimoine introduit un module « Consommation » qui permet, pour la première fois dans cette enquête, d'évaluer les dépenses de consommation et l'épargne des ménages en France. Selon les conventions, on inclut ou non dans la consommation des ménages les dépenses relatives à l'achat de biens durables (*encadré 1*). Les biens durables sont spécifiques car ils représentent une dépense qui peut s'envisager sur plusieurs années et n'est donc parfois pas totalement comparable aux revenus courants observés une année donnée alors que les dépenses hors biens durables, elles, le sont. Par la suite, et sauf précision contraire, les achats de biens durables sont inclus dans la consommation des ménages, ce qui rend les taux d'épargne calculés ici plus comparables à ceux calculés dans les comptes nationaux<sup>1</sup>.

\* Bertrand Garbinti, Insee-Crest et Pierre Lamarche, Insee.

1. Par ailleurs, les taux d'épargne sont calculés ici en incluant les loyers imputés dans la consommation et le revenu des ménages propriétaires de leur résidence principale, c'est-à-dire l'équivalent monétaire dont ils bénéficient et qu'ils dépensent au travers de l'usage de leur logement.

### Calcul de la consommation dans l'enquête Patrimoine

La consommation des ménages peut être mesurée selon plusieurs méthodes ([Browning *et al.*, 2003]). La plus simple consiste à demander directement au ménage de fournir la dépense totale de consommation réalisée au cours de l'année. Cependant, les ménages éprouvant des difficultés à fournir un montant précis, cette méthode conduit à de fortes erreurs de mesure. Les expérimentations citées par Browning *et al.* (2003) montrent que les ménages ont tendance à sous-estimer leur consommation globale, ce d'autant plus que le niveau de leur consommation est élevé. Posée dans l'enquête Patrimoine 2010, cette question donne des mesures de la consommation peu satisfaisantes, avec une sous-estimation de l'ordre de 60 % au regard des mesures des comptes nationaux.

#### Mesure de la consommation et du revenu disponible moyens en 2009 dans la Comptabilité nationale et l'enquête Patrimoine 2010

	en euros	
	Consommation moyenne	Revenu disponible moyen
Comptabilité nationale	38 200	45 700
Dont : biens durables	3 600	-
loyers imputés	5 500	5 500
services d'assurance	1 300	1 600
SIFIM	500	500
Consommation concept Patrimoine	27 400	38 100
Consommation dans Patrimoine	24 500	34 600
Taux de recouvrement	90 %	91 %

Note : pour résoudre les problèmes de valeurs aberrantes, nous avons exclu de l'échantillon environ 300 ménages qui présentent un niveau de consommation plus de deux fois supérieur à ses revenus annuels, ou un revenu annuel trop faible (moins de 2 000 euros de revenu disponible). Par ailleurs, la ligne « Services d'assurance » correspond aux montants moyens par ménage de dépense de services d'assurance d'une part, de revenus de la propriété distribués aux assurés d'autre part.

Une solution plus satisfaisante est de demander aux ménages de fournir le relevé détaillé de leurs dépenses de consommation de manière exhaustive. Les ménages doivent ainsi renseigner quoti-

diennement un carnet de dépenses pendant une certaine durée<sup>1</sup>. Cette méthode est par exemple utilisée par l'enquête Budget de Famille de l'Insee qui fournit une description précise et fiable de la consommation des ménages. Ce protocole est cependant complexe et relativement lourd pour les ménages, puisqu'il s'agit d'une enquête en soi. Il n'est par conséquent pas envisageable d'intégrer un tel recensement des dépenses dans une autre enquête<sup>2</sup>.

Browning *et al.* (2003) proposent de reconstituer économétriquement la consommation totale à partir de quelques postes de dépenses agrégés mais suffisamment précis pour faciliter la reconstitution de l'information par les enquêtés (alimentation à domicile, alimentation hors domicile, charges régulières) tels que mesurés dans l'enquête Patrimoine 2010. Ces postes s'avèrent très liés à la dépense de consommation totale. Ils sont à la fois facilement identifiables par le ménage et constituent des dépenses régulières. Ils peuvent ainsi faire l'objet de questions simples dans une enquête dont l'objet principal n'est pas la consommation. Une mesure des dépenses totales du ménage est ensuite imputée à partir de ces postes, en utilisant la relation ci-dessous.

Le principe d'imputation de la consommation totale s'appuie sur l'hypothèse que la dépense pour un bien  $x_j$  suit une loi d'Engel linéaire qui lie la consommation du bien  $i$  à la dépense de consommation totale  $x$  :

$$x_j = \alpha_j + \beta_j x + u_j$$

Puisque la consommation totale peut s'écrire comme la somme de la dépense pour chaque bien  $j$ , en notant  $\omega_j$  le coefficient budgétaire<sup>3</sup> associé au bien  $x_j$ , il est possible d'exprimer la consommation totale en fonction de l'ensemble des postes de consommation :

$$x = - \left( \sum_{i=1}^B \alpha_i \frac{\omega_i}{\beta_i} \right) + \frac{\omega_1}{\beta_1} x_1 + \dots + \frac{\omega_B}{\beta_B} x_B - \left( \sum_{i=1}^B \alpha_i \frac{\omega_i}{\beta_i} u_i \right)$$

1. Ces dépenses sont ensuite recensées grâce à une nomenclature spécifique (par exemple la nomenclature COICOP-HBS pour les enquêtes européennes).

2. Une autre approche pourrait être de procéder à un pseudo-appariement (statistical matching) entre les enquêtes Patrimoine et Budget des familles, comme cela a été fait par Eurostat dans le cadre de l'appariement entre EU-SILC et HBS (Eurostat, 2013).

3. Le coefficient budgétaire  $\omega_j$  désigne la part de la dépense de consommation totale que représente le bien  $x_j$ .

(suite)

Cette équation peut ainsi s'estimer par les moindres carrés ordinaires. Concrètement, les coefficients  $\omega_i/\beta_i$  sont estimés à partir de l'enquête Budget de Famille, dans laquelle nous reconstituons les postes de dépenses collectés dans l'enquête Patrimoine :

- l'alimentation à domicile (excluant donc tout ce qui est consommé au restaurant) ;
- l'alimentation hors domicile (incluant les restaurants donc, mais aussi les cantines scolaires ou professionnelles, la restauration rapide, les repas ou les sandwiches pris sur le lieu de travail) ;
- les dépenses pour l'eau, l'électricité, le gaz, le chauffage et pour les télécommunications (téléphone et Internet) – ce que nous appellerons des charges régulières (*expenditures regularly billed*, Browning *et al.*, 2003).

Le périmètre de ces postes de consommation est reconstitué dans l'enquête Budget de famille 2006 à partir de la nomenclature COICOP-HBS.

Enfin, afin d'échapper à d'éventuels problèmes liés à l'hétéroscédasticité des résidus, nous n'utilisons pas l'hypothèse de normalité pour simuler le résidu dans l'imputation de consommation. Nous préférons attribuer par *hot-deck* stratifié les résidus que nous observons dans l'estimation sur l'enquête Budget de famille de notre équation économétrique. La stratification adoptée se base sur les quartiles de consommation des trois postes détaillés (alimentation à domicile, alimentation hors domicile et charges régulières), ce qui permet d'attribuer des résidus pour des profils de consommation proches.

Plusieurs concepts de consommation ont été estimés. Hors biens durables, la consommation englobe, selon la nomenclature COICOP-HBS, les postes suivants :

- produits alimentaires et boissons non alcoolisées (01)
- boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (02)
- articles d'habillement et chaussures (03)
- logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (04)
- biens et services pour l'entretien courant du logement (056)
- services médicaux et de santé (06)

- transport (07) à l'exception d'achat de véhicules (071)
- communications (08)
- services sportifs, récréatifs et culturels (094), édition, presse, papeterie (095), voyages à forfait (096), autres dépenses de loisir (097)
- enseignement (10)
- hôtel, restaurant, café (11)
- autres biens et services (12)

### Qualité de l'imputation de la consommation totale

Le modèle estimé sur les données de l'enquête Budget de famille se révèle avoir un bon pouvoir prédictif en termes de  $R^2$  (0,78). Ce résultat est comparable à ceux obtenus par Browning *et al.* (2003) sur données italiennes et canadiennes (entre 56 % et 79 %).

En 2009, les comptes nationaux chiffrent les dépenses de consommation finale effectuées par les ménages à 1 058 milliards d'euros courants (base 2005). À ce chiffre, il faut soustraire les dépenses en consommation de biens durables qui s'élèvent à 99 milliards sur la même période. De la même manière, les comptes nationaux recensent les services d'assurances payés par les ménages (36 milliards), les services d'intermédiation financière indirectement mesurée ou SIFIM (13 milliards) et imputent un service de logement pour les ménages propriétaires de leur résidence principale (151 milliards). En retranchant ces dépenses, qui ne sont en principe pas déclarées dans les enquêtes Patrimoine et Budget de famille, les dépenses de consommation restantes s'élèvent selon la comptabilité nationale à 759 milliards d'euros sur le champ de l'ensemble des ménages (y compris ceux vivant en collectivités).

Après imputation dans l'enquête Patrimoine<sup>4</sup> de la consommation hors biens durables, nous chiffrons les dépenses de consommation hors biens durables à 754 milliards d'euros. Ce chiffre est établi sur les 4 519 ménages répondant au module secondaire consacré à la consommation. Le recouvrement de la consommation dans l'enquête Patrimoine est par conséquent de bonne qualité. Par ailleurs, la distribution de la consommation est bien reproduite lorsqu'on la compare à l'enquête Budget de famille.

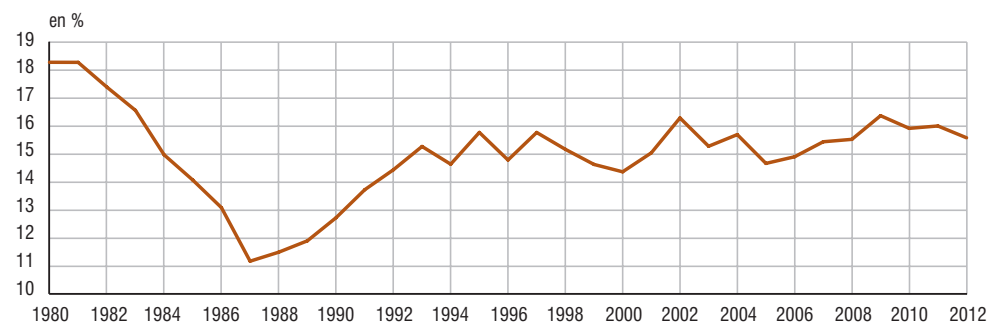
4. Le champ de l'enquête Patrimoine est celui des ménages ordinaires.

Il existe deux manières d'étudier le lien entre les taux d'épargne et les revenus d'un individu. La première, suivant l'approche développée par M. Friedman, consiste à se référer à un « revenu permanent » c'est-à-dire au revenu tel qu'il est anticipé par les ménages, hors variations temporaires. Cette approche est pertinente pour éclairer les phénomènes de lissage de la consommation et des revenus et prendre en compte des arbitrages de long terme effectués par les ménages. L'inconvénient est que la construction d'un « revenu permanent » s'avère complexe et nécessite de nombreuses hypothèses et des données particulièrement détaillées afin de pouvoir estimer le revenu anticipé par les ménages à partir du revenu observé une année donnée. La seconde approche se concentre sur le revenu observé l'année de l'enquête. Elle permet de décrire la manière dont les taux d'épargne varient en fonction de caractéristiques du ménage qui peuvent changer (présence d'enfants dans le ménage, revenus temporairement bas ou élevés...). Cette approche a été choisie ici. Les résultats sont à interpréter comme une description des niveaux et de la distribution des taux d'épargne observés et non comme une mise en évidence de relations de cause à effet.

En 2009, les ménages vivant en France ont épargné l'équivalent de 16 % de leurs revenus, soit environ 200 milliards d'euros. Ce taux d'épargne est élevé si on le compare à beaucoup d'autres pays de l'Union européenne<sup>2</sup>. Ainsi, pour l'ensemble des pays-membres, le taux d'épargne s'élevait à 13 % en 2009 ; il se situait par exemple pour le Royaume-Uni à 7 %. Les ménages français épargnent historiquement une part élevée de leurs revenus (*figure 1*) : après avoir connu une forte baisse dans les années 1980, marquées par une baisse de l'inflation, le taux d'épargne s'est ensuite redressé au milieu des années 1990 pour se rétablir à un niveau oscillant entre 14 et 16 % depuis le début des années 1990.

Les données étudiées ici concernent l'année 2009, année de forte récession, ce qui peut avoir affecté les comportements de certains ménages. Cependant, le taux d'épargne mesuré par les comptes nationaux, qui augmente d'un point cette année-là, ne laisse transparaître au niveau macro-économique aucun changement majeur de comportement (*figure 1*). Ainsi, les différences de comportement d'épargne entre les catégories que nous comparons sont suffisamment prononcées pour conserver leur pertinence même si elles sont mesurées lors d'une année un peu particulière.

## 1. Évolution du taux d'épargne entre 1980 et 2012



Champ : ménages résidant en France.  
Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Les différences de taux d'épargne peuvent être en partie liées au système de protection sociale et aux différentes conventions utilisées. Par exemple, en France, les dépenses de santé sont largement assumées par la collectivité. Les cotisations qui alimentent les caisses de sécurité sociale sont déduites du revenu disponible des ménages. Celui-ci apparaît donc plus bas que dans d'autres pays où les dépenses de santé sont moins socialisées. Cette différence n'a pas d'effet sur l'épargne globale, mais le taux d'épargne des ménages de ces pays est alors sous-estimé par rapport à celui des pays où les dépenses de santé sont plus socialisées (voir *L'économie française, Comptes et dossiers*, Insee, Éditions 2002 et 2003).

## De fortes disparités d'épargne

En 2009, la moitié des ménages français ont épargné plus de 13 % de leurs revenus annuels (*figure 2*). Ce fort taux d'épargne médian masque des disparités entre les ménages : globalement, les ménages mettent de côté une part importante de leurs revenus, mais pour 26 % d'entre eux, le revenu courant ne couvre pas leurs dépenses de consommation (*figure 3*). Cette part s'élève même à 35 % lorsqu'on y inclut la consommation de biens durables<sup>3</sup>. En 2009, les dépenses de consommation des 25 % de ménages ayant le taux d'épargne le plus faible dépassaient d'au moins 13 % leurs revenus. À l'opposé, 25 % des ménages mettaient de côté plus de 33 % de leurs revenus annuels.

Pour obtenir un taux d'épargne global<sup>4</sup>, il faut pondérer les taux d'épargne par le revenu des ménages (*figure 4*). On peut alors estimer la contribution des ménages à l'épargne nationale. Ainsi, en 2009, les 25 % des ménages épargnant la part la plus importante de leurs revenus (plus de 33 %) contribuent à 72 % de l'épargne nationale annuelle<sup>5</sup>. Comme les taux d'épargne négatifs sont plus souvent associés à des ménages à bas revenus et que les taux d'épargne les plus élevés sont ceux des ménages à hauts revenus, l'agrégat constitué par la désépargne apparaît bien moindre que celui constitué par l'épargne.

## Les plus jeunes et les plus âgés épargnent moins

Selon la théorie du cycle de vie, l'épargne peut être vue comme un moyen de lisser la consommation malgré des revenus qui fluctuent au cours de la vie. Dans cette perspective, les ménages en milieu de vie active épargnent relativement plus qu'en tout début (où les revenus sont moins élevés) et après le passage à la retraite qui se traduit par une baisse de revenu. Dans la version la plus simple de la théorie du cycle de vie<sup>6</sup>, les retraités utiliseraient leur épargne pour faire face à la baisse de leurs revenus. Une version ultérieure plus élaborée<sup>7</sup> ne prévoit pas nécessairement de désépargne, car le patrimoine accumulé peut avoir pour objet, non seulement de lisser les revenus après la retraite, mais aussi de transmettre un patrimoine à ses descendants.

Les résultats empiriques sont globalement conformes à ce modèle théorique. Ainsi, le taux d'épargne médian est bien plus élevé pour les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 59 ans (entre 14 et 19 % selon les tranches d'âge) que pour les plus jeunes (3 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans) ou les plus âgés (*figure 2*). Les ménages les plus âgés continuent en effet majoritairement à accumuler du patrimoine, mais à un rythme ralenti : le taux d'épargne médian chez les plus de 70 ans qui vivent en ménage ordinaire est de 8 %. La baisse du taux d'épargne chez les plus âgés est toutefois moins marquée parmi les hauts revenus : parmi les ménages de 70 ans ou plus, les 25 % des ménages qui épargnent le plus, ont un taux d'épargne inférieur de seulement 6 points par rapport à leurs homologues de 50 à 59 ans. Pour autant, environ 40 % des ménages de 70 ans ou plus ont désépargné en 2009 (*figure 3*).

Ces écarts sont-ils dus aux différences de revenus ou de structures familiales ? Afin de mieux comprendre les déterminants de l'épargne, une approche par régressions quantiles a été mobilisée. Celle-ci permet de juger de la significativité des déterminants « toutes choses égales par ailleurs » et de la dispersion de leur impact sur le taux d'épargne (*encadré 2*).

3. À titre de comparaison, un peu moins d'un quart des ménages interrogés en 2010 dans le cadre du dispositif SRCV déclaraient que leur patrimoine financier avait stagné ou diminué sur les 12 derniers mois de l'année.

4. Le taux d'épargne global obtenu à partir de l'enquête Patrimoine est de 16,9 %, ce qui est légèrement supérieur aux 16,4 % calculés par la comptabilité nationale. Cela s'explique entre autres par le fait que le champ de la comptabilité nationale concerne l'ensemble des ménages vivant en France, quand l'enquête Patrimoine s'intéresse aux ménages ordinaires.

5. Il s'agit du rapport entre l'épargne constituée par les 25 % de ménages qui épargnent le plus, rapportée à la somme des flux d'épargne.

6. Modigliani et Brumberg (1954).

7. Modigliani (1985).

## 2. Distribution des taux d'épargne selon les caractéristiques des ménages

en %

	Taux d'épargne hors biens durables			Taux d'épargne avec biens durables		
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
<b>Âge de la personne de référence</b>						
Moins de 30 ans	-25	11	31	-38	3	26
De 30 à 39 ans	1	26	42	-9	19	38
De 40 à 49 ans	-1	20	39	-9	14	35
De 50 à 59 ans	3	26	41	-7	19	35
De 60 à 69 ans	2	22	39	-10	14	32
70 ans et plus	-7	18	36	-17	8	29
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence</b>						
Agriculteur exploitant	-5	34	44	-19	20	35
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-9	19	45	-21	9	39
Profession libérale	12	26	58	3	24	51
Cadre	13	35	50	3	29	44
Profession intermédiaire	1	23	39	-8	17	35
Employé	-11	14	36	-24	8	30
Ouvrier qualifié	-4	20	37	-10	15	30
Ouvrier non qualifié	-6	21	37	-14	18	35
Retraité	-2	20	38	-14	12	30
Autre inactif	-30	3	20	-35	-4	14
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	-18	12	28	-29	4	23
Famille monoparentale	-21	8	29	-33	2	27
Couple sans enfant	9	28	44	-2	20	37
Couple avec 1 enfant	8	32	46	-2	25	40
Couple avec 2 enfants	9	29	44	3	23	39
Couple avec 3 enfants ou plus	0	23	40	-9	14	34
Autre cas	10	34	48	0	25	43
<b>Quintile de patrimoine privé net</b>						
Inférieur au 1 <sup>er</sup> quintile	-28	7	26	-29	6	24
Entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> quintile	-18	12	31	-26	4	28
Entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> quintile	2	24	38	-7	16	32
Entre le 3 <sup>e</sup> et le 4 <sup>e</sup> quintile	8	27	41	-4	19	36
Supérieur au 4 <sup>e</sup> quintile	13	32	49	-3	21	40
<b>Diplôme de la personne de référence</b>						
Aucun diplôme	-10	15	36	-20	8	28
Brevet des collèges, BEPC, CEP	-7	17	36	-16	9	29
CAP, BEP	-3	23	39	-13	15	33
Baccalauréat technique, professionnel, BP..	4	21	38	-12	13	34
Baccalauréat général, 1 <sup>er</sup> cycle universitaire	-4	21	39	-13	13	33
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle universitaire	9	29	47	-2	22	40
<b>Taille de l'unité urbaine de résidence (nombre d'habitants)</b>						
Commune rurale	3	24	41	-9	17	35
Unité urbaine de moins de 20 000	-2	22	41	-13	15	34
Unité urbaine de 20 à 100 000	-7	16	36	-16	12	30
Unité urbaine de 100 à 200 000	-3	18	34	-11	11	30
Unité urbaine de plus de 200 000	-3	19	37	-13	12	31
Unité urbaine de Paris	-9	22	39	-17	15	35
<b>Statut d'occupation du logement</b>						
Accédant à la propriété	16	33	45	6	25	39
Propriétaire	5	25	42	-7	16	34
Usufruitier	-3	21	34	-11	11	29
Locataire	-24	9	29	-30	3	26
Logé gratuit	-12	23	42	-14	21	35
<b>Quintile de niveau de vie</b>						
Inférieur au 1 <sup>er</sup> quintile	-40	-10	13	-53	-20	8
Entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> quintile	-13	13	29	-23	6	24
Entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> quintile	-1	18	35	-12	10	29
Entre le 3 <sup>e</sup> et le 4 <sup>e</sup> quintile	10	29	41	-2	20	35
Supérieur au 4 <sup>e</sup> quintile	25	41	54	15	33	47
<b>Ensemble</b>	<b>-3</b>	<b>21</b>	<b>39</b>	<b>-13</b>	<b>13</b>	<b>33</b>

Champ : ménages résidant en France (hors Mayotte).

Lecture : en 2009, la moitié des ménages de moins de 30 ans ont épargné plus de 11 % de leurs revenus annuels si l'on ne tient pas compte de leur consommation en biens durables, 3 % si l'on en tient compte.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010



### 3. Proportion de ménages n'ayant pas épargné en 2009

en %

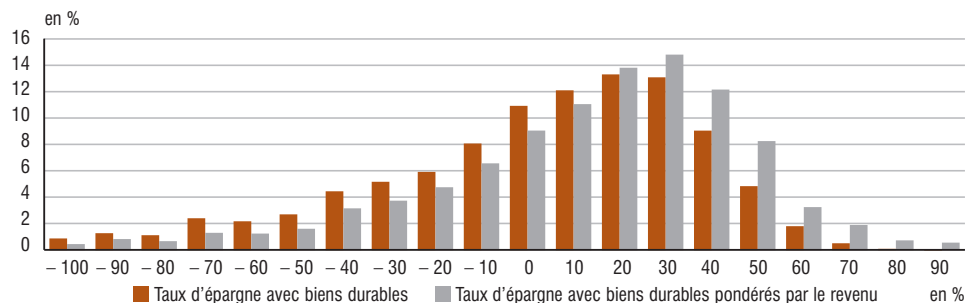
	Proportion de ménages n'ayant pas épargné	
	sans les biens durables	avec les biens durables
<b>Âge de la personne de référence</b>		
Moins de 30 ans	39	46
De 30 à 39 ans	24	32
De 40 à 49 ans	26	32
De 50 à 59 ans	23	32
De 60 à 69 ans	23	33
70 ans et plus	30	41
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence</b>		
Agriculteur exploitant	27	38
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	32	41
Profession libérale	14	21
Cadre	15	24
Profession intermédiaire	24	32
Employé	32	39
Ouvrier qualifié	27	34
Ouvrier non qualifié	28	38
Retraité	27	37
Autre inactif	44	53
<b>Type de ménage</b>		
Personne seule	38	47
Famille monoparentale	41	48
Couple sans enfant	17	27
Couple avec 1 enfant	20	27
Couple avec 2 enfants	15	23
Couple avec 3 enfants ou plus	25	33
Autre cas	20	23
<b>Quintile de patrimoine privé net</b>		
Inférieur au 1 <sup>er</sup> quintile	40	44
Entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> quintile	38	46
Entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> quintile	23	31
Entre le 3 <sup>e</sup> et le 4 <sup>e</sup> quintile	18	29
Supérieur au 4 <sup>e</sup> quintile	16	28
<b>Diplôme de la personne de référence</b>		
Aucun diplôme	33	41
Brevet des collèges, BEPC, CEP	30	39
CAP, BEP	26	35
Baccalauréat technique, professionnel, BP..	23	31
Baccalauréat général, 1 <sup>er</sup> cycle universitaire	26	35
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle universitaire	19	26
<b>Taille de l'unité urbaine de résidence (nombre d'habitants)</b>		
Commune rurale	23	31
Unité urbaine de moins de 20 000	26	34
Unité urbaine de 20 à 100 000	29	40
Unité urbaine de 100 à 200 000	27	36
Unité urbaine de plus de 200 000	27	35
Unité urbaine de Paris	30	37
<b>Statut d'occupation du logement</b>		
Accédant à la propriété	10	20
Propriétaire	21	32
Usufruitier	29	37
Locataire	41	46
Logé gratuit	31	36
<b>Quintile de niveau de vie</b>		
Inférieur au 1 <sup>er</sup> quintile	60	68
Entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>e</sup> quintile	34	44
Entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> quintile	25	35
Entre le 3 <sup>e</sup> et le 4 <sup>e</sup> quintile	17	27
Supérieur au 4 <sup>e</sup> quintile	7	13
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>35</b>

Champ : ménages résidant en France (hors Mayotte).

Lecture : en 2009, 35 % des ménages ont consommé (y compris des biens durables) pour un montant plus élevé que le montant annuel de leurs revenus.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

#### 4. Distribution des taux d'épargne et des taux d'épargne pondérés par le revenu en 2009



Champ : ménages résidant en France (hors Mayotte).  
Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

##### Encadré 2

#### Régressions quantiles

Les régressions quantiles présentées dans la figure 5 sont celles associées à trois quantiles : le 1<sup>er</sup> quartile de taux d'épargne (valeur en dessous de laquelle se situent 25 % des taux d'épargne observés), la médiane (ou 2<sup>e</sup> quartile : valeur au-dessous et au-dessus de laquelle se situent la moitié des taux d'épargne observés) et le 3<sup>e</sup> quartile (au-dessus duquel se situent 25 % des taux d'épargne).

Les modalités de référence qui sont introduites pour les variables autres que le revenu sont nécessaires pour définir un ménage de référence. Ici il s'agit d'un couple sans enfant, dont la personne de référence est âgée de 41 à 66 ans, qui est propriétaire non accédant, dont le patrimoine immobilier se situe entre 150 000 et 270 000 euros et dont le patrimoine financier se situe dans les deux premiers quintiles de patrimoine financier.

La totalité des indicatrices de quintile de revenu sont introduites et la régression est effectuée sans constante. Ceci permet une lecture immédiate des taux d'épargne associés au ménage de référence pour chacun des quintiles de revenu. Ainsi, un quart des ménages de référence dont le revenu est parmi les 20 % de revenus les plus faibles (1<sup>er</sup> quintile de revenus) ont un taux d'épargne négatif inférieur à -41 % (leur consommation est supérieure à leurs revenus et soit ils désépargnent soit ils s'endettent) ; la moitié ont un taux d'épargne supérieur à -8 % ; un quart ont un taux d'épargne supérieur à 12 %.

Au sein des ménages de référence dont le revenu est parmi les 20 % les plus élevés, le

1<sup>er</sup> quartile des taux d'épargne est de 35 %, la médiane de 47 % et le dernier quartile de 56 %.

Les régressions quantiles permettent d'avoir plus d'informations sur la distribution des taux d'épargne que ne le permettrait une régression linéaire classique qui ne nous informerait que sur le taux d'épargne moyen. Elles permettent également de juger de l'effet des variables sur chacun des quantiles étudiés. Ceci présente un réel intérêt lorsque ces effets sont différents selon le quantile considéré.

Par exemple, à autres caractéristiques fixées, le 1<sup>er</sup> quartile des taux d'épargne des ménages sans patrimoine immobilier est supérieur de 10 points à celui des ménages de référence dont le patrimoine immobilier a une valeur comprise entre 150 000 et 270 000 euros. Pour la médiane, le coefficient estimé reste positif (5,38) mais non significatif au seuil de 10 %. Celui estimé pour le dernier quartile s'avère encore plus faible et reste non significatif. Ceci fournit alors une autre information concernant la dispersion des taux d'épargne : puisque le 1<sup>er</sup> quartile est plus élevé pour les ménages sans patrimoine immobilier et que les autres quartiles ne varient pas, on peut en déduire que la dispersion des taux d'épargne pour ces ménages est plus faible que celle observée pour les ménages de référence.

Un autre avantage des régressions quantiles est qu'elles s'avèrent moins sensibles aux valeurs aberrantes, ce qui peut présenter un grand intérêt lorsque l'on travaille avec des variables qui peuvent être soumises à des erreurs de mesure.

Ainsi, à autres caractéristiques fixées, en particulier à niveau de revenu donné, les ménages de référence<sup>8</sup> (ceux dont la personne de référence est âgée de 41 à 66 ans) ont un taux d'épargne médian supérieur de près de 6 points à celui de leurs homologues plus jeunes et de 11 points par rapport à celui des plus âgés (*figure 5*). Pour les plus âgés, on constate de nouveau que la baisse des taux d'épargne est moins prononcée pour les ménages qui épargnent le plus (ceux du 3<sup>e</sup> quartile : - 7 points par rapport aux ménages de référence).

## 5. Régressions quantiles du taux d'épargne en 2009

en points

	Répartition des ménages		
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
<b>Taux d'épargne des ménages selon le quintile de revenu (%)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile de revenu	- 40,7***	- 7,6	11,8***
2 <sup>e</sup> quintile de revenu	- 16,3***	7,0***	21,5***
3 <sup>e</sup> quintile de revenu	2,2***	17,0***	31,9***
4 <sup>e</sup> quintile de revenu	18,1***	29,6***	41,7***
5 <sup>e</sup> quintile de revenu	34,8***	46,9***	56,3***
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	1,4	1,0	1,0
Famille monoparentale	- 11,3*	- 8,0*	0,1
Couple sans enfant	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec un enfant	- 7,6*	- 1,1	0,1
Couple avec deux enfants ou plus	- 12,4***	- 9,8***	- 6,2***
Ménage complexe	7,9**	3,1	0,9
<b>Statut d'occupation du logement</b>			
Propriétaire accédant	4,7*	5,5***	2,4*
Propriétaire non accédant ou usufruitier	Réf.	Réf.	Réf.
Locataire	- 21,2***	- 10,0***	1,2
Logé gratuitement	2,5	- 0,2	4,7***
<b>Âge de la personne de référence</b>			
Moins de 41 ans	- 4,7	- 5,8***	- 5,4***
Entre 41 et 66 ans	Réf.	Réf.	Réf.
66 ans et plus	- 12,3***	- 11,0***	- 7,4***
<b>Patrimoine financier</b>			
1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> quintile de patrimoine financier	Réf.	Réf.	Réf.
3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> ou 5 <sup>e</sup> quintile de patrimoine financier	- 3,5	- 2,2	- 2,5**
<b>Patrimoine immobilier</b>			
Pas de patrimoine immobilier	10,2***	5,4	0,8
Patrimoine immobilier de moins de 150 000 euros	5,2*	5,6***	3,4***
Patrimoine immobilier de 150 000 à 270 000 euros	Réf.	Réf.	Réf.
Patrimoine immobilier de plus de 270 000 euros	- 9,5***	- 8,4***	- 4,4***

Champ : ménages résidant en France (hors Mayotte). Les quintiles de revenus disponibles sont calculés par tranche d'âge.

Lecture : en 2009, la moitié des ménages de référence (médiane) faisant partie par ailleurs des 20 % des ménages les plus aisés (5<sup>e</sup> quintile de revenu) épargnent plus de 47 % de leurs revenus, une fois inclus dans leur consommation les biens durables et les loyers imputés. Parmi les ménages aux plus bas revenus (1<sup>er</sup> quintile de revenu), le quart des ménages de référence qui épargnent le plus (3<sup>e</sup> quartile) épargnent plus de 12 % de leurs revenus. \*\*\* : significatif au seuil de 1 %, \*\* au seuil de 5 %, \* au seuil de 10 %.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Les plus âgés, une fois qu'on a contrôlé du revenu, continuent d'épargner mais moins que les actifs de plus de 30 ans. D'un côté, l'avancée en âge implique des dépenses supplémentaires défavorables à l'épargne (frais de santé ou de dépendance non couverts) de même que le fait d'être à la retraite (déplacements, loisirs, présence plus importante dans le logement entraînant des frais supplémentaires de chauffage, électricité...). D'un autre côté, les incertitudes sur l'espérance de vie en bonne santé et sur les dépenses médicales que le ménage aura à assumer ou la volonté de

8. Lorsque l'on utilise des variables de contrôle qualitatives (type de ménage, statut d'occupation du logement, ...) il est nécessaire de se donner des modalités de référence (voir encadré 2).

transmettre un capital à ses descendants peuvent expliquer le fait que les plus âgés continuent d'épargner et ne désépargnent pas plus (*figure 6*). Enfin, un certain goût pour la thésaurisation peut également expliquer ce constat.

### **Les familles avec plus de deux enfants épargnent moins**

En 2009, la moitié des personnes seules ont épargné moins de 4 % de leurs revenus annuels, et la moitié des familles monoparentales moins de 2 %. Si l'on contrôle du revenu et des autres caractéristiques observables des ménages, les couples avec un seul enfant semblent globalement épargner un peu moins que ceux sans enfant mais la différence est trop faible pour apparaître significative. Le taux d'épargne médian des couples avec deux enfants est significativement plus faible que celui des ménages de référence sans enfant. La probabilité qu'ils désépargnent est également plus élevée. À revenus donnés, les dépenses occasionnées par la présence de plusieurs enfants au sein du ménage peuvent expliquer ce phénomène.

### **Le revenu courant : un déterminant important des taux d'épargne...**

Les taux d'épargne les plus élevés se rencontrent dans les catégories socioprofessionnelles (CSP) dont les revenus sont aussi les plus élevés : cadres et professions libérales. La moitié des ménages dont la personne de référence appartient à l'une ou l'autre de ces catégories épargnent plus du quart de leurs revenus annuels. Les agriculteurs exploitants également : la moitié d'entre eux mettent de côté plus de 20 % de leurs revenus. Chez les indépendants autres qu'agriculteurs exploitants, les disparités sont très fortes : un quart d'entre eux a une consommation qui dépasse de plus de 21 % ses revenus déclarés, quand près d'un autre quart épargne plus de 40 % de ses revenus annuels.

Parmi les catégories épargnant le moins, les employés mettent de côté, pour la moitié d'entre eux, moins de 8 % de leurs revenus. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les inactifs (en excluant les étudiants) sont aussi parmi ceux qui épargnent le moins. Cependant, près de la moitié d'entre eux ont épargné en 2009. Cela dit, à autres caractéristiques fixées, ces différences de taux d'épargne par CSP deviennent globalement non significatives<sup>9</sup>. Elles reflètent donc principalement un effet de revenu, davantage que de comportements d'épargne spécifiques à la catégorie sociale.

Une fois que l'âge, le type de ménage, le statut d'occupation du logement et le niveau de patrimoine ont été contrôlés, le taux d'épargne continue d'apparaître croissant avec le niveau de revenu courant. Les ménages de référence aux revenus les 20 % les plus bas, ont un taux d'épargne de - 8 % quand il est de 47 % pour ceux dont les revenus appartiennent aux 20 % les plus élevés (*figure 5*). De même, plus les ménages ont un revenu élevé et moins ils sont susceptibles d'avoir connu une diminution de leur épargne en 2009. À l'opposé, les 20 % des ménages ayant les revenus les plus faibles ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité cinq fois plus grande d'avoir désépargné cette année-là que ceux situés dans le troisième quintile de revenu (*figure 6*).

### **...et de leur dispersion**

Les taux d'épargne des moins aisés sont nettement plus dispersés que ceux des ménages plus aisés. Ainsi, un quart des ménages de référence aux revenus les plus bas ont un taux d'épargne

9. Par souci de parcimonie, ces estimations ne sont pas présentées dans la *figure 5*.

## 6. Probabilité d'avoir consommé un montant plus élevé que ses revenus en 2009

Variables	Coefficients	Significativité	Odds ratio
<b>Age de la personne de référence</b>			
Moins de 40 ans	0,1		
40 à 49 ans	Réf.		1,0
66 ans ou plus	0,0		
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	0,0		
Famille monoparentale	0,4	**	1,4
Couple sans enfant	Réf.		1,0
Couple avec un enfant	0,2		
Couple avec deux enfants ou plus	0,4	***	1,5
Ménage complexe	-0,1		
<b>Quintile de revenu disponible</b>			
1 <sup>er</sup> quintile de revenu disponible	1,6	***	5,0
2 <sup>e</sup> quintile de revenu disponible	0,8	***	2,2
3 <sup>e</sup> quintile de revenu disponible	Réf.		1,0
4 <sup>e</sup> quintile de revenu disponible	-0,7	***	0,5
5 <sup>e</sup> quintile de revenu disponible	-1,5	***	0,2
<b>Statut d'occupation du logement</b>			
Propriétaire accédant	-0,4	***	0,7
Propriétaire non accédant ou usufruitier	Réf.		1,0
Locataire	0,2		
Logé gratuitement	0,2		
<b>Patrimoine financier</b>			
1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> quintile de patrimoine financier	Réf.		1,0
3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> ou 5 <sup>e</sup> quintile de patrimoine financier	0,3	***	1,3
<b>Patrimoine immobilier</b>			
Pas de patrimoine immobilier	-0,5	***	0,6
Patrimoine immobilier de moins de 150 000 euros	-0,2	**	0,8
Patrimoine immobilier de 150 000 à 270 000 euros	Réf.		1,0
Patrimoine immobilier de plus de 270 000 euros	0,7	***	2,0

Champ : ménages résidant en France (hors Mayotte). Les quintiles de revenus disponibles sont calculés par tranche d'âge.

Lecture : en 2009, un couple avec deux enfants ou plus a, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de désépargner 50 % plus élevée qu'un couple sans enfant. \*\*\* : significatif au seuil de 1 %, \*\* au seuil de 5 %, \* au seuil de 10 %.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

inférieur à - 41 % tandis que seul un quart d'entre eux a un taux d'épargne supérieur à 12 %. Pour ces ménages, l'écart entre le premier et le dernier quartile des taux d'épargne est donc de 53 points de pourcentage. Parmi les ménages de référence qui ont perçu les revenus les plus élevés, un quart d'entre eux ont un taux d'épargne inférieur à 35 % et le quart qui épargne le plus a épargné plus de 56 % de ses revenus : l'écart n'est ici que de 21 points.

Les taux d'épargne mesurés ici correspondent à ceux de l'année 2009 et ne reflètent donc pas nécessairement l'ensemble de la trajectoire d'épargne de ces ménages sur leur cycle de vie. En particulier, les taux négatifs peuvent être dus à des événements exceptionnels auxquels le ménage a dû faire face (période de chômage d'un des conjoints, achat d'un bien onéreux...) qui l'ont contraint à faire appel à une épargne précédemment constituée lors de périodes plus favorables. La forte variabilité de l'épargne chez les ménages les moins aisés pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie d'entre eux considéreraient ce faible revenu comme transitoire et désépargneraient dans l'attente de jours meilleurs. D'autres ménages ont un revenu durablement faible et sont contraints d'équilibrer leurs dépenses avec leurs revenus.

Quant à la faible dispersion des taux d'épargne pour les ménages les plus riches, elle peut s'expliquer par le fait qu'il est moins fréquent de se retrouver avec un revenu transitoirement élevé que transitoirement faible.

## Les ménages locataires ont une épargne faible et très hétérogène

Toutes choses égales par ailleurs, les taux d'épargne des ménages propriétaires de leur logement (et dont le patrimoine immobilier est inférieur à 270 000 euros) sont plus élevés que ceux des locataires (figure 5). Les propriétaires qui remboursent un prêt (propriétaires accédants) ont un taux d'épargne plus élevé et moins dispersé que ceux qui n'en remboursent pas. De fait, le remboursement des emprunts constitue une épargne « forcée ».

À autres caractéristiques fixées, le taux d'épargne du quart des locataires qui épargnent le moins est inférieur de 11 points à celui du quart des propriétaires de référence<sup>10</sup> qui épargnent le moins<sup>11</sup>. Le taux d'épargne médian de ces locataires est également moins élevé que celui des ménages propriétaires non accédants (d'environ 4,5 points de pourcentage). Pour le quart des locataires qui épargnent le plus, la différence avec le taux d'épargne des propriétaires non accédants n'est pas significative mais irait plutôt dans le sens d'une épargne légèrement supérieure, témoignant ici aussi d'une forte hétérogénéité dans les comportements des ménages locataires. Ceci pourrait s'expliquer par la diversité des attitudes des ménages face au logement : certains des locataires ne souhaitent pas ou ne peuvent pas devenir propriétaires et n'ont pas ce motif pour épargner, quand d'autres souhaitent au contraire devenir propriétaires et tentent de constituer un apport personnel.

## Patrimoine et épargne : des liens croisés

Les ménages qui épargnent le plus disposent le plus souvent d'un patrimoine important, financier ou immobilier, qui génère des revenus supplémentaires, ces derniers pouvant alimenter leur épargne. Ainsi, les 20 % de ménages possédant le plus de patrimoine privé net de l'endettement épargnent pour la moitié d'entre eux 21 % de leurs revenus annuels, contre 6 % pour les ménages détenteurs d'un patrimoine modeste ou nul.

Cela dit, les revenus sont très corrélés au niveau de patrimoine<sup>12</sup>, il convient donc de compléter ces statistiques descriptives par une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Une fois qu'on a tenu compte du revenu et des autres caractéristiques, les ménages sans patrimoine immobilier ou qui en possèdent un d'une valeur inférieure à 150 000 euros affichent des taux d'épargne plus élevés que les ménages au patrimoine immobilier d'une valeur supérieure à 150 000 euros.

Pour le patrimoine financier la différence n'est significative que pour le 3<sup>e</sup> quartile des taux d'épargne mais l'ensemble des estimations laissent penser que les ménages au patrimoine financier le plus faible auraient des taux d'épargne un peu plus élevés. Cela pourrait traduire le fait qu'à autres caractéristiques fixées (et en particulier à revenu fixé), les ménages qui ont le moins de patrimoine sont ceux qui ont le plus besoin d'épargner afin de se constituer un capital en prévision d'un achat immobilier conséquent ou pour se constituer une épargne de précaution.

Toutes choses égales par ailleurs, il semble qu'une fois atteint un certain niveau de patrimoine, les ménages continueraient d'épargner mais moins. Cette interprétation est assez proche

10. C'est-à-dire des propriétaires non accédants et dont le patrimoine immobilier est compris entre 150 000 et 270 000 euros.

11. Le fait d'être locataire par rapport à propriétaire non accédant dont le patrimoine immobilier est compris entre 150 000 et 270 000 euros est associé à un premier quartile de taux d'épargne inférieur de -21,1 points. Pour avoir une meilleure comparabilité entre les statuts, il convient de considérer qu'à la différence du propriétaire, le locataire n'a généralement pas de patrimoine immobilier et l'on doit donc ajouter 10,2 points de pourcentage qui correspondent à l'écart du 1<sup>er</sup> quartile de taux d'épargne entre les ménages sans patrimoine immobilier et ceux avec un patrimoine entre 150 000 et 270 000 euros (la modalité de référence).

12. En effet, le revenu est croissant avec le niveau de patrimoine. Le revenu disponible annuel moyen des ménages du 1<sup>er</sup> quintile de patrimoine privé net est de 19 900 euros. Pour les ménages du 2<sup>e</sup> quintile, il est de 24 900 euros, de 29 900 euros pour ceux du 3<sup>e</sup>, de 35 000 euros pour ceux du 4<sup>e</sup> et de 56 500 euros pour ceux du dernier quintile de patrimoine net privé.

des modèles théoriques d'« épargne tampon »<sup>13</sup> où les ménages sont censés décider de leur consommation et de leur épargne principalement en fonction de leurs revenus courants et de la réserve (cible d'épargne ou de patrimoine) qu'ils souhaitent constituer pour faire face à une éventuelle perte de revenu : tant que cette cible d'« épargne tampon » n'est pas atteinte, les ménages feraient des efforts d'épargne plus grands.

L'observation de la désépargne permet d'avancer une autre explication. En effet, les ménages dont le patrimoine financier est élevé sont, une fois qu'il a été tenu compte de leurs autres caractéristiques, plus enclins à désépargner. À revenu équivalent, ils ont suffisamment d'épargne pour faire face à une éventuelle baisse de leurs revenus, et ont par conséquent moins besoin d'épargner. Ils ont également pu constituer une partie de cette épargne afin d'acheter des biens coûteux. Cette probabilité de désépargner plus forte peut donc traduire le fait qu'une fois que le montant nécessaire à l'achat est épargné, l'achat peut enfin avoir lieu.

Posséder un patrimoine immobilier est associé à une désépargne plus fréquente. Ainsi, en 2009, à revenus et autres caractéristiques identiques, les ménages possédant plus de 270 000 euros de patrimoine immobilier ont deux fois plus de chances de désépargner que leurs homologues dont la valeur du patrimoine immobilier est comprise entre 150 000 et 270 000 euros (*figure 6*). Entretien ou aménager un logement peut également être une explication de ces résultats si l'on considère que les biens immobiliers les plus chers, par leur localisation ou leur surface, entraînent des coûts d'entretien plus élevés. ■

13. Carroll (1997).

---

### Pour en savoir plus

Accardo J., Bellamy V., Consalès G., Fesseau M., Le Laidier S., Raynaud E., « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux : une décomposition du compte des ménages », in *L'économie française, Comptes et dossiers*, coll. « Insee Références », édition 2009.

Arrondel L., Masson A. (2011), *L'épargnant dans un monde en crise : ce qui a changé*, Paris, Éditions rue d'Ulm.

Browning M., Crossley T.F., Weber G. (2003), « Asking consumption questions in general purpose surveys », *Economic Journal*, 113 (491).

Carroll C., (1997). « *Buffer-Stock Saving and the Life Cycle/Permanent Income Hypothesis* », *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, vol. 112(1).

Garbinti B. et Lamarche P., (2014, à paraître), « Les hauts revenus épargnent-ils davantage ? », Document de travail Insee.

Modigliani F. et Brumberg R. (1954), « *Utility Analysis and the Consumption Function: an Interpretation of Cross-Section Data* », in *Post-Keynesian Economics*, Kenneth K. Kurihara (é.), New Brunswick, NJ. Rutgers University Press.

Modigliani F., (1985) « Life cycle, Individual Thrift and the Wealth of Nations », *Nobel Prize in Economics documents*, 1985-1, Nobel Prize Committee.

---